

Fiche UCARE

Réaliser les opérations de production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales

Diplôme concerné :

(BP) Responsable d'entreprise agricole

Thématique :

Productions végétales

FDA - Fiche descriptive d'activités :

- Il/Elle définit l'itinéraire technique de l'atelier pour un mode de production donné
- Il/Elle choisit les espèces et variétés adaptées au milieu et à ses objectifs
- Il/Elle construit les assolements et rotations
- Il/Elle élabore le calendrier des travaux pour la ou les productions concernées
- Il/Elle prépare le sol
- Il/Elle réalise les semis et plantations
- Il/Elle met en place des couverts végétaux
- Il/Elle définit un plan de fertilisation et d'amendement
- Il/elle réalise des travaux de fertilisation et d'entretien des sols
- Il/Elle réalise l'observation et le suivi des cultures
- Il/elle réalise les interventions visant à favoriser les interactions sol-plantes-climat en préservant les ressources environnementales et en s'appuyant sur les services écosystémiques
- Il/Elle taille
- Il/Elle greffe
- Il/Elle réalise la multiplication des plants
- Il/Elle installe des systèmes de protection contre les aléas climatiques (filets, ...)
- Il/elle met en œuvre des techniques de protection contre les bio-agresseurs
- Il/Elle gère les adventices en utilisant des techniques culturales et des méthodes physiques
- Il/Elle désherbe les cultures
- Il/Elle irrigue les cultures
- Il/Elle récolte les plantes
- Il/Elle trie les plantes récoltées
- Il/Elle conditionne les plantes selon leur destination
- Il/Elle enregistre les données permettant d'assurer la traçabilité du produit

Liste des SPS :

- Définition de l'itinéraire technique de production des plantes aromatiques, à parfum et médicinales
- Travaux de semis et de plantations des plantes aromatiques, à parfum et médicinales
- Réalisation d'opérations de multiplication asexuée ou sexuée
- Récolte des plantes

Capacité intermédiaire n°1 : Elaborer l'itinéraire technique de la production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales

Critère 1.1 : Qualité de l'itinéraire technique

Explication critère 1.1 : Le candidat élabore un itinéraire technique qui tient compte des facteurs de production et des objectifs poursuivis

Critère 1.2 : Intégration dans le système

Explication critère 1.2 : Le candidat met en lien l'itinéraire technique de l'atelier avec le système de production global de l'entreprise

Capacité intermédiaire n°2 : Réaliser les travaux de l'atelier de production plantes aromatiques, à parfum et médicinales

Critère 2.1 : Organisation du travail

Explication critère 2.1 : Le candidat met en place une organisation du travail adaptée au contexte

Critère 2.2 : Qualité du travail

Explication critère 2.2 : La réalisation et le résultat du travail sont adaptés à la production Les indicateurs sont déterminés localement en fonction de la production concernée